



# Fédération Tahitienne de Va'a

Agrément : Arrêté n°227 / PR du 01/02/2001 - Délégation : Arrêté n°14306/ MEJ du 27/12/2019 N° Tahiti 214866

## NOTE D'INFORMATION

Les formations (Initiateur – Animateur – Moniteur) au titre de 2020 sont maintenues.

Cependant, en raison de la situation sanitaire, la formation sera éditée sur 3 jours durant la première semaine des vacances scolaire soit, **du mardi 15 décembre au jeudi 17 décembre 2020** au Centre Nautique du Aorai Tinihau.

- 2 Jours, les 15 et 16 décembre 2020, seront destinés aux formations
- 1 Journée, le jeudi 17 décembre 2020, sera destinée aux examens et remise d'attestation ou des diplômes

### **IMPORTANT :**

- Chaque candidat doit être titulaire du Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile – Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1) au jour de l'inscription cause COVID-19.
- Aucun logement ne sera mis en place
- Les inscriptions seront limitées